



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 Mai 2009

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – mairie-morey@wanadoo.fr

PÉRIMETRE DE PROTECTION CAPTAGE DE VOSNE ROMANÉE

Un projet d'étude est lancé par le syndicat mixte des Eaux de Vosne-Romanée pour déterminer le périmètre de protection du captage de Vosne-Romanée. Cette étude préalable met à jour un certain nombre de points délicats qu'il faudra reprendre pour aboutir à l'élaboration d'une zone protégée autour des ouvrages de captage de la source de la Bornue qui alimentent les six communes de Chambolle-Musigny, Flagey-Echezeaux, Gilly-lès-Cîteaux, Morey-Saint-Denis, Vosne-Romanée et Vougeot.

CHARTRE FORESTIÈRE

La Charte Forestière de Territoire de la Côte de Nuits a été signée par la commune de Morey-Saint-Denis. Sa mise en œuvre sera assurée par la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin en articulation avec la Charte de Natura 2000 qui couvre la même zone.

Plusieurs axes d'actions seront suivis :

- le devenir des peuplements boisés avec une valorisation de la ressource énergie bois
- le regroupement des propriétaires privés
- l'amélioration des réseaux de desserte
- la rationalisation des itinéraires et la sensibilisation du public au travers d'une communication renforcée

ZAC MULTI-SITES

Le dossier de la ZAC multi-sites a été examiné par le service régional d'archéologie de la DRAC et revient validé par la Préfecture avec l'observation qu'il ne donne lieu à aucune prescription archéologique particulière. Cette conclusion est assortie d'une durée de validité de cinq ans.

PLACEMENT DE FONDS

Compte tenu de l'importante somme disponible sur les fonds libres du budget communal 2009, due à la fixité d'un projet d'aménagement de ZAC suspendu suite à contentieux, le Conseil Municipal décide de placer la somme de 200 000,00 €, pour une période de quatre mois, sur un compte CAT auprès de la trésorerie générale de Côte d'Or.

CORRESPONDANT DÉFENSE

Le maire décrit les missions du correspondant défense qui se résument dans la communication et l'information du public sur le rôle de l'armée. M. François DE LA GRANGE est nommé correspondant défense.

TOURS DE GARDE DU BUREAU DE VOTE. ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 7 JUIN 2009

	De 8h à 10 h30	De 10h30 à 13 h	De 13h à 15 h30	De 15h30 à 18h
Nom prénom :	- DESCIEUX M.L - PARETI P. - JEANNIARD S.	- MATÉUS N. - ROGER R. - DE LA GRANGE F.	- LARDY A. - LIGNIER V. - NOËLLAT A.	- MAGNIEN J.P. - JEANNE C. - REMONDET G.

MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal sort de l'inventaire communal les biens ci-dessous, déclarés hors service :

- N° 344 Acadiane 7262 SB 21
- N° 345 Camion benne Renault 1254 TW21
- N°346 Duplicateur à alcool école
- N°348 Duplicateur école
- N°349 Photocopieur alcool ronéo
- N°350 Ordinateur T07
- N°351 Machine à écrire A11 mairie
- N°353 Photocopieur Lanier
- N°355 Micro-ordinateur Tower
- N°356 Imprimante Brother
- N°357 Photocopieur 6110
- N°358 photocopieur mita
- N°514 Photocopieuse Olivetti 8516

DÉMARCHES FONCIÈRES LIÉES AU ROND POINT

Le Maire retrace l'avancement du dossier des acquisitions foncières liées au rond point. Un compromis d'achat a été signé avec le GFA des Chaponnières et un compromis d'échange est signé avec Mme LIGNIER Kellen pour les parcelles de l'emprise du projet de rond point. Un autre compromis est en préparation et sera signé avec Frédéric MAGNIEN pour la vente des parcelles non utilisées lors de l'échange.

La question est posée de savoir comment résoudre le fait qu'après l'acte définitif, Mme LIGNIER Kellen continuera d'exploiter des terres (aux Sionnières) qui ne lui appartiendront plus.

Les services des Domaines sollicités sur la valeur vénale des parcelles concernées, transmettent leur rapport :

- le prix du m² de terre plantée en vignes d'appellation village, zone A du PLU, est estimé à 33 €.
- le prix du m² de terre en nature de parking et cour, zone UE du PLU, est estimé à 18 €.

L'ensemble avec une marge de négociation de 10%.

VÉRIFICATION DE LA RÉGIE DES VINS

La régie des vins instaurée en 1996 ne fonctionne plus conformément à l'arrêté de création. Compte tenu de la mise en dépôt- vente des bouteilles de vin communal auprès du caveau des vigneron, il est décidé de supprimer la régie des vins et de signer une convention avec le GIE du Caveau des Vignerons pour leur permettre de vendre le vin de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- Analyses de l'eau conformes à la réglementation en vigueur sur le prélèvement du 18/03/2009 à Gilly lès Cîteaux
- Lecture des comptes rendus du conseil d'école et d'une rencontre de parents des enfants qui fréquentent la garderie périscolaire de Chambolle.
- Accord pour le prêt de la salle des fêtes pour la projection d'un film de cinéastes amateurs en coopération avec le Club des Jeunes et Xavier Rollot, référent et animateur à la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin.
- Accord pour le prêt de la salle des fêtes le lundi soir, entre 17h30 et 19h ou bien après 20h30, pour l'exercice d'une activité sportive de Taï Chi Chuan organisée par la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin.
- La date d'inauguration du local du CPI Morey / Chambolle est fixée au vendredi 19 juin 2009, à 18h30.
- Préparation du 8 mai

Prochains Conseils : le 03/06/09, à 19h, en séance publique